



N° 13 – OCTOBRE 2002

BULLETIN MUNICIPAL

**Cher(e)s administré(e)s,**

Et si nous parlions communauté de communes, ce mois-ci ? Bien évidemment, de celle à laquelle Boutigny-Prouais a adhéré en 1998, je veux parler de la Communauté de communes du Pays Houdanais, mieux connue sous le sigle C.C.P.H. Avec cette adhésion, plusieurs transferts de compétences ont été effectués, en particulier celui de l'entretien de la voirie.

Consciente de l'intérêt que chacun d'entre nous porte à l'état de nos routes, et compte-tenu des interventions que vous avez pu remarquer ces derniers temps, ça et là, sur notre chaussée, j'ai souhaité vous apporter quelques précisions.

En mai 2001, à l'initiative de la C.C.P.H., une base de données routières a été créée, associée à une cartographie détaillée. Elle fait ressortir l'état des chaussées et leur usage, notamment en terme de trafic automobile (voitures particulières, car et camions). Cet outil tient compte de l'état de fissuration, de déformation, de réparation de la chaussée, et a pour objectif de permettre la programmation des travaux à effectuer.

C'est dans le cadre de ce programme que, prochainement, compte tenu de son état, la Route de Saint-Projet sera entièrement refaite.

Par ailleurs, dans l'année, des travaux de réparation sont réalisés par une société de services, à partir d'enrobés à chaud et de gravillonnage. Entre deux passages, la C.C.P.H. fournit aux communes de l'émulsion de bitume, qui permet à nos employés de réparer les dégradations naissantes, évitant ainsi la poursuite des détériorations pouvant entraîner un danger pour la circulation et la mise en oeuvre de travaux d'urgence.

D'aucuns jugeront ces réparations insuffisantes, mais il faut prendre conscience du fait que nous avons plus de 18 kilomètres de voirie à entretenir sur le territoire de notre commune, faut-il le rappeler, très étendue.

Sur le budget communal de cette année, nous avons fait le choix de réaliser, dans plusieurs hameaux, des traversées de routes pour relier les fossés et ainsi faciliter l'écoulement des eaux pluviales. Nous ne nous arrêterons pas en si bon chemin...

Soyez certains que la C.C.P.H. et vos élus travaillent en harmonie pour améliorer votre sécurité et votre confort quotidiens.

Votre maire,  
**Mireille Eloy**

## INFOS COMMUNE

### ROUTE DE LA MUSSE À PROUAIS

Les travaux d'élargissement de la route départementale 101 avancent à grands pas, les entreprises profitant de bonnes conditions climatiques. En marge de ce chantier, le réseau d'eaux pluviales de La Musse va être prolongé dans la rue de la Volaille. Par ailleurs, comme prévu, au cimetière de Prouais, un parking va être aménagé, une nouvelle entrée percée et un portail posé. Tous ces travaux sont financés par le Conseil Général d'Eure-et-Loir. Malheureusement, l'accès au cimetière est difficile pendant les travaux, et sera même interdit du 14 au 20 octobre, le temps du séchage de la sous-couche de la future chaussée. Mais, soyez sans crainte, il sera accessible pour la Toussaint. La route, quant à elle, ouvrira à la circulation entre fin novembre et mi-décembre.

Je vous remercie de votre indulgence pour les désagréments occasionnés par les travaux qui amélioreront notre vie quotidienne et je vous encourage aussi à ne pas essayer de traverser le chantier avec votre véhicule en bravant l'interdiction.

**Daniel Brunet**



# CONSEIL MUNICIPAL

## Le conseil du 20 septembre 2002,

- **a délibéré**, par 17 voix pour et 2 abstentions, en faveur du paiement de la rémunération due à la Direction départementale de l'équipement (DDE), pour les travaux d'aménagement de sécurité, rue de la Fée (Prouais), pour un montant de 5 917,86 € TTC (soit 7,96% du coût total).



*Tout en honorant son engagement, le conseil municipal tient à exprimer son insatisfaction quant à l'efficacité des aménagements effectués, la vitesse n'ayant pas été réduite de manière significative. Par ailleurs, le jour du conseil, les résultats du comptage des véhicules empruntant cette artère n'avaient toujours pas été communiqués aux élus. Un courrier reprenant ces deux points sera donc adressé à la DDE, pour valoir ce que de droit.*

- **à accepté**, à l'unanimité, la signature d'un contrat de maintenance pour la vérification des installations électriques des bâtiments communaux recevant du public, avec l'Association normande des Propriétaires d'Appareils à Vapeur et Electriques (APAVE), la moins-disante, pour un montant de 1 540,57 € TTC par an et un engagement de 3 ans.



*La nouvelle réglementation impose une visite annuelle mais, au cas où, deux années de suite, aucun problème serait signalé sur tel ou tel bâtiment, celui-ci serait dispensé de contrôle la troisième année, la facture étant diminuée d'autant.*

- **a accepté**, à l'unanimité, le devis de la Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Electricité des départements d'Eure & Loir et des Yvelines (SICAE-ELY) concernant l'implantation d'un poteau nécessaire à l'extension du réseau d'éclairage du hameau de Beauterne, pour un montant de 388,95 € TTC.



*Ce montant s'ajoute aux 3 748, 41 € TTC votés lors du conseil municipal du 23 août dernier. Dans le devis initial, la SICAE-ELY proposait une implantation sans ce poteau supplémentaire mais susceptible de causer une nuisance certaine à l'un des riverains. Après concertation entre les trois parties, un nouveau schéma a été adopté qui entraîne donc ce surcoût.*

- **a évoqué** la possibilité de créer un poste administratif supplémentaire à temps incomplet pour faire face à une insuffisante prise en compte de la charge de travail du secrétariat, qui emploie actuellement deux personnes.



*Après en avoir débattu, les élus sont tombés d'accord pour étudier, avant toute décision définitive, les implications financières de cette création de poste, notamment lors de la prochaine réunion de la Commission des finances, à la mi-octobre. Pour information, les autorités de tutelle estiment que, pour fonctionner normalement, une municipalité doit raisonnablement s'appuyer au minimum sur un emploi administratif par tranche de 500 habitants. Les derniers recensements officiels créditent Boutigny-Prouais d'une population d'environ 1660 personnes.*

## INFOS COMMUNE

### ÉCOLE DE PROUAIS

Dans la matinée du 14 septembre 2002, l'école de Prouais a été officiellement inaugurée au cours d'une cérémonie sobre et émouvante et, surtout, pleine de sens. De nombreuses personnalités avaient répondu à l'invitation de Mme Mireille Eloy, maire de Boutigny-Prouais, de M. Daniel Brunet, 1<sup>er</sup> adjoint et maire-délégué de Prouais, et de l'ensemble des conseillers municipaux. Parmi les invités présents, M. Jean-Noël Humbert, sous-préfet d'Eure-et-Loir, M. Albéric de Mongolfier, président du



Conseil Général d'Eure-et-Loir, Mme Birgitta Hessel, conseillère régionale de la région Centre, M. Jean-Paul Mallet, conseiller général d'Eure-et-Loir et maire de Nogent-le-Roi, M. Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres, M. Joël Billard, sénateur-maire de Bonneval, et M. Jean-Marie Tétart, président de la Communauté de communes du Pays Houdanais et maire de Houdan. Tous ceux qui n'avaient, hélas, pas pu se libérer ont adressé des courriers d'excuses très sincères, montrant ain-

si leur attachement au projet. Citons MM. Albert Daussun-Charpentier, ancien préfet, Bernard Jouinneau, ancien sous-préfet, et Gérard Cornu, sénateur, tous trois ayant participé activement à l'accomplissement du projet, dans un souci d'apaisement entre Boutigny et Prouais.

Avant la traditionnelle découpe du cordon bleu-blanc-rouge et le petit-déjeuner convivial servi dans le restaurant scolaire, les discours se sont succédés. Mme Eloy s'est félicitée de la réalisation

finale et du climat dans lequel elle a été menée à bien. Elle a aussi tenu à évoquer « le symbole fort que représente l'école, l'importance de l'instruction pour chaque être humain », avant de conclure par ses mots : « On peut dire tout simplement qu'à Boutigny-Prouais, on conjugue apprendre et enseigner avec le même plaisir ». De son côté, M. Brunet a retracé l'histoire de l'école de Prouais, des premières réflexions, en 1850, à l'ouverture en 2002, en passant par les luttes intesti-

nes qui trop longtemps agitèrent la commune. Pour ne rien oublier du passé mais pour se réjouir que « l'ambiance ne soit plus la même » et qu'il soit « devenu agréable de travailler et de vivre ensemble ». Le maire-délégué a terminé son allocution sur un constat d'optimisme : « Après 20 ans d'immobilisme, Boutigny et Prouais renaissent ensemble dans un climat agréable et un état d'esprit jamais connu jusqu'à maintenant ». Tous les autres intervenants ont insisté sur les singularités de notre commune, qualifiée de « laboratoire », et sur la chance qu'elle a d'ouvrir une école quand de nombreuses municipalités se battent davantage pour éviter d'en fermer.

Cette manifestation aurait été incomplète si un hommage tout particulier n'avait pas été rendu au docteur Martial Taugourdeau, ancien président du conseil général brutalement décédé en septembre 2001. Grand artisan de la réconciliation et promoteur de l'implantation de l'école à Prouais, il a été honoré par une plaque commémorative, scellée à l'entrée du préau, que son épouse a dévoilé avec une grande émotion, partagée par l'ensemble de l'assistance.

**Stéphane Méjanès**

# INAUGURATION DE L'ECOLE DE PROUVAIS

## Matinée du 24 septembre 2002



**TRAVAUX**

Comme l'évoque madame le maire dans son éditorial, la commune avait missionné ces dernières semaines l'entreprise Bignon pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales à certains endroits qui posaient problème. Ces points noirs étaient situés : rue du Calvaire, à Prouais (tranchée d'environ 8 m), rue des Blâtières, à Prouais (deux regards), rue de Nerville, à Beauchêne (tranchée de 2 m avec repiquage sur le collecteur), rue des Vieilles Pierres, à Beauchêne (tranchée d'environ 11 m), rue des Tourelles, à La Musse (tranchée d'environ 12 m), rue de la Garenne, à Beauterne (tranchée d'environ 9 m). Les besoins réels et la qualité de ces interventions, effectuées dans les meilleures conditions, ont aisément convaincu le conseil municipal de prévoir d'autres campagnes de ce genre dans le prochain budget communal.

**NOS AMIS LES BÊTES**

Le conseil municipal tient à adresser un salut inamical à l'individu qui a mis à terre le candélabre situé en bordure de la rue de la Pilonnerie, en face de la rue du Chemin Vert, aux Joncs. Ce grand timide, n'écoutant que son courage, qui lui ordonnait de s'enfuir, a pris la poudre d'escampette sans demander son reste. De deux choses l'une, soit il ne s'est rendu compte de rien, et nous lui conseillons vivement de consulter sans attendre un ophtalmologiste diplômé, soit il a agi avec morgue et arrogance et, dans ce cas, nous ne pouvons que lui prescrire un examen... de conscience. Pour information, en l'absence d'un tiers identifiable, cette petite lâcheté ordinaire aura coûté à la commune la bagatelle de 314,50 €TTC.

Dans le même ordre d'idée, le conseil municipal ne félicite pas le groupe d'énergumènes qui a déposé, au cœur du hameau de La Musse, une offrande nauséabonde et disgracieuse composée d'un sac de déchets plein à craquer et d'une ribambelle de canettes vides mais néanmoins révélatrices.

**Stéphane Méjanès**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2002**

- a décidé de solliciter l'attribution de la Dotation de développement rural (DDR) qu titre de l'exercice 2002 pour l'aménagement d'un bassin d'infiltration pour stockage des eaux pluviales, dans la ZAC de la Prévôté, à l'arrière de l'entreprise CONNEX.



*Ce bassin régulerait la majeure partie des parcelles de la ZAC. Son bassin versant couvre une superficie d'environ 16,3 ha. Sa capacité est de 7 700 m<sup>3</sup> sans déversement superficiel vers la Vesgre à l'aval et de 6 400 m<sup>3</sup> pour l'événement pluvial vicennal. Son coût prévisionnel est estimé à 490 844,38 € TTC.*

**JUMELAGE FRANCO-SÉNÉGALAIS**

La 933<sup>e</sup> édition de la Foire Saint-Mathieu s'est déroulée du 27 au 29 septembre dernier, à Houdan. Placée sous le signe de l'Afrique, elle a été l'occasion, samedi 28, d'une cérémonie de jumelage entre la commune de Houdan et le village sénégalais de Baïla, en Casamance. La tragédie du ferry Le Joola, qui a chaviré le soir du 26 septembre, au large de la Gambie, a jeté un voile de tristesse et de gravité sur ce jour de fête. Mais, la qualité des discours et la force des liens qui unissent les deux communes ont permis de dépasser le chagrin pour se projeter résolument vers l'avenir. Un duplex téléphonique a même permis d'entendre un représentant de Baïla adresser ses voeux à distance.

A l'initiative de l'association houdanaise Kassoumaï (salutation en langue Diola), depuis une dizaine d'années, la coopération entre Houdan et Baïla méritait cette officialisation solennelle qui lui permettra de perdurer et de s'approfondir encore. Jean-Marie Tétart, maire de Houdan et président de la Communauté de communes du Pays Houdanais, a aussi souhaité que la CCPH toute entière soit un jour partie prenante, d'une façon ou d'une autre, dans ces accords d'amitié et de solidarité entre France et Sénégal.

**Stéphane Méjanès**

**CONCERTATION SUR LA ZAC DE LA PRÉVÔTÉ**

Par délibération du 27 juin 2001, le conseil communautaire a approuvé le principe de modifier le programme et les infrastructures de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Prévôté. Cette modification est notamment nécessaire pour permettre la réalisation d'équipements publics (par exemple : la piscine), d'un programme d'habitat et d'infrastructures permettant la desserte des entreprises et activités telles qu'elles sont (ou seront implantées). Cette modification de programme a conduit la commune de Houdan à réviser son Plan local d'urbanisme (PLU), qui avait déjà remplacé son Plan d'occupation des sols (POS). Cette procédure est en cours. En application des dispositions de la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU), l'élaboration de ce dossier de modification de programme doit faire l'objet d'une concertation préalable avec les habitants, les associations locales et toutes autres personnes concernées. Toutes les réunions et mesures d'informations doivent être portées à la connaissance du public. Dans l'immédiat, l'étude loi sur l'eau et l'étude d'impact sont déjà disponibles.

*Renseignements à la mairie de Boutigny-Prouais ou à la mairie de Houdan.*



**RAPPELS**

**VÉGÉTATION**

Chacun est responsable des végétaux qui s'épanouissent aux abords de son habitation et de son terrain. En conséquence, il est indispensable de procéder à un entretien régulier afin d'éviter de causer la moindre gêne au voisinage et à la circulation sur les voies publiques, routes et trottoirs.

**ASSAINISSEMENT**

Les habitants qui ne sont pas reliés au réseau d'assainissement collectif sont responsables de l'état de leurs installations. Une vérification annuelle s'impose donc.

**NOS AGENTS SPECIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES, VOUS CONNAISSEZ ? NON ? MAIS SI... EVELYNE ET MARIE-CHRISTINE...**

On ne peut parler de l'une, sans parler de l'autre : elles forment un tandem dont on ne pourrait se passer, surtout vos enfants, demandez-le leur !

En septembre 1979, la création d'une classe maternelle a permis une embauche...

- > Qui a été sélectionné ?
- > Qui a effectué sa 24<sup>ème</sup> rentrée scolaire en août 2002 ?
- > Qui assure de ses services une 2<sup>ème</sup> génération ?
- > Qui a réussi, en 1995, son concours d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles ?

MARIE-CHRISTINE MEIH (à gauche sur la photo)

- > Qui assure, depuis 1991, la conduite du car de ramassage scolaire de nos bambins à travers nos treize hameaux ?
- > Qui a réussi, en 1999, son concours d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles ?

EVELYNE LELAIDIER (à droite sur la photo)

Dès 8h, chaque matin, le car scolaire sillonne notre territoire. Trois navettes sont nécessaires pour transporter tout notre petit monde. Au volant ? Evelyne. Surveillante et accompagnatrice ? Marie-Christine.



Petite section, moyenne section, grande section, le travail est partagé : tantôt c'est le tour de Marie-Christine, tantôt celui d'Evelyne. Elles soutiennent Nathalie Générmont, Marie-Thérèse Janot et Sophie Trouvé, les enseignantes de maternelle.

La préparation du goûter, l'aide aux différents ateliers, les travaux manuels, l'aide et la surveillance de la cantine, la lecture d'une histoire, le nettoyage des tables, des pinceaux, le rangement des classes, n'ont plus de secret, ni pour l'une, ni pour l'autre. Il n'est pas rare de les trouver en train de faire un calin à

leurs petits protégés, au réveil, après la sieste...

C'est à partir de 16h30 qu'Evelyne et Marie-Christine, à nouveau associées dans le car scolaire, accompagnent les enfants chez eux. Ils chantent, ils sont heureux. Un petit bisou et ils sautent du car, « à demain »...

Pour les deux « vedettes » d'Entre-Nous du mois d'octobre, la journée de travail se termine à 18h00, avec sourire et l'envie de recommencer...

Les mamans et les papas peuvent être rassurés : « leurs petits », elles les aiment ! Et ils le leur rendent bien !

**Mireille Eloy**

INFOS GÉNÉRALES

**AIDE AU PATRIMOINE PRIVÉ**

Le Conseil général d'Eure-et-Loir apporte sa contribution à la Fondation du patrimoine pour aider les particuliers possédant des biens, dits « de petit patrimoine », tels que lavoirs, moulins, chapelles, bâtiments agricoles, ateliers d'artisans, fours à pain, puits, colombiers....

Cette aide permet, pour les biens ayant obtenu le label de la Fondation du patrimoine, de bénéficier de subventions et de déductions fiscales des revenus imposables.

Renseignements auprès du délégué départemental de la Fondation du patrimoine, Yves Jacquemet (tél : 02 37 99 51 18), et du conseiller patrimoine et tourisme du Conseil Général, Catherine Petit-Jouvet (tél : 02 37 88 08 77).

INFOS PRATIQUES



**Commission information et communication.**  
 Vous pouvez désormais communiquer avec la mairie en envoyant un e-mail à l'adresse suivante :  
**[boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr](mailto:boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr)**



## LES ENFANTS D'ABORD

À l'occasion de la nouvelle année scolaire, l'association LED'A a décidé de se fixer pour objectif d'accroître et de diversifier ses activités pendant les mercredis loisirs et les vacances scolaires. À cette occasion, nous saluons l'arrivée de Mme Agnès Magny, qui vient enrichir de ses compétences notre équipe d'animatrices. Nous allons aussi, si les effectifs des mercredis se maintiennent, intégrer un jeune animateur sportif. Il sera chargé d'encadrer les enfants de tous les âges, de les initier et de les entraîner à différents sports. Ce souhait était formulé depuis longtemps par certains parents mais aussi, et surtout, par les enfants les plus grands. Nous allons donc proposer, chaque mercredi, de nouvelles activités : roller, jeux de ballons, foot, hand, vélo... Sans oublier les autres ateliers du programme, sur le thème de l'automne, avec confection de costumes et préparation d'un spectacle de fin d'année. Nous restons à votre écoute pour tout autre sport que votre enfant souhaiterait pratiquer. Alors, n'hésitez pas et inscrivez vous nombreux aux mercredis loisirs et aux prochaines vacances.



Michel MORANT, président

## COMITÉ DES FÊTES DE BOUTIGNY

Organise, le samedi 9 novembre 2002, en soirée, un repas familial et convivial, « Le Pot au Feu ». Renseignements et réservations avant le 4 novembre, au 02 37 65 12 20.

### ASPIC

Le dimanche 15 Septembre l'Aspic organisait deux événements :

#### L'inauguration de la passerelle des savoir faire.

Elle a eu lieu en présence de M. Jean-Paul Mallet, conseiller général, de M. Jean-Marie Tétart, président de la Communauté de communes du Pays Houdanais, et de Mme Mireille Eloy, notre maire, accompagnée de plusieurs conseillers municipaux. Les encouragements officiels ont été apportés sans réserve à l'action de l'association. C'est, en fait, grâce aux animateurs bénévoles qui, dans un élan de générosité exceptionnel, se sont investis dans le projet, à la municipalité qui a souscrit avec compréhension à la demande de locaux, et aux autorités préfectorales et départementales qui, en attribuant un prix, ont permis le financement d'une partie du matériel nécessaire, que ce centre a pu ouvrir et se développer. Les effectifs explosent, quarante deux stagiaires fréquentent les cinq ateliers ouverts, marqueterie et sculpture dédoublent leur stage.

#### Un concert de musique ancienne dans l'église de Prouais.

Les 130 places de l'église Saint-Rémi étaient occupées. Dès les premières notes, un silence absolu s'est installé, laissant place aux sonorités tirées d'instruments copies conformes de leurs ancêtres des XVIe et XVIIe siècles. Personne s'y est trompé, tous ont vécu un grand moment, le public, qui a apprécié des interprétations de haute volée, une cantatrice très convaincante, mais également les interprètes, ravis de la qualité de l'acoustique et de l'écoute. Tout est réuni pour que l'année prochaine... il ne faille pas trop insister pour avoir un nouveau concert. On ne peut que s'en féliciter. Merci aux bénévoles de la famille Cottet et à leurs amis.



**Le syndicat d'initiative de Nogent-le-Roi, qui avait prévu de faire visiter l'église Saint-Rémi, le dimanche 22 septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine, a dû la retirer du circuit des églises du canton, les éléments matériels nécessaires n'ayant pas été réunis. Nous prions les amateurs de bien vouloir nous excuser pour cette information non suivie d'effet.**

## BIBLIOTHÈQUE

Les enfants scolarisés à Boutigny ont fait leur rentrée le 23 septembre à la bibliothèque.

Après avoir écouté la lecture d'une histoire pendant 20 minutes, ils ont été heureux de chercher et d'emprunter des livres à la bibliothèque, comme les plus anciens avaient l'habitude de le faire. Cette animation de « lecture aux enfants » a pu être mise en place en collaboration avec les institutrices de l'école, grâce à l'intégration de nouveaux bénévoles, chargés de travailler uniquement sur ce sujet. Les enfants scolarisés à Prouais, dans l'incapacité de se déplacer pour venir à la Bibliothèque, disposent d'un dépôt de 200 livres qui leur sont distribués par les institutrices et renouvelés à chaque vacances scolaires.



Comme chaque année, la Bibliothèque organise le marché aux livres qui se déroulera le dimanche 13 octobre prochain dans la salle polyvalente de Boutigny, de 10 à 18 h. Elle compte sur votre visite, voire même votre participation en tant qu'exposant.

Patricia GALLÉE, présidente

## LE FACTEUR SONNE TOUJOURS JUSTE

**De nombreux Boutipraciens en ont eu la révélation un beau dimanche de septembre, dans l'église de Prouais. Ce jour-là, à l'occasion d'un concert organisé par l'Aspic, ils ont découvert que leur village hébergeait une famille d'artistes aussi talentueux que généreux, les Cottet. Le prétexte était tout trouvé pour partir à la rencontre du patriarche, Olivier, à la fois facteur d'instrument et musicien.**

Olivier Cottet, 53 ans, nous reçoit dans sa grande maison du Bois des Prés, sous la protection d'un demi-cercle de vieilles pierres et d'un saule majestueux. Autour d'un magnifique grand queue Erard chiné dans une brocante, il trace simplement et avec passion les grandes lignes de sa vie.

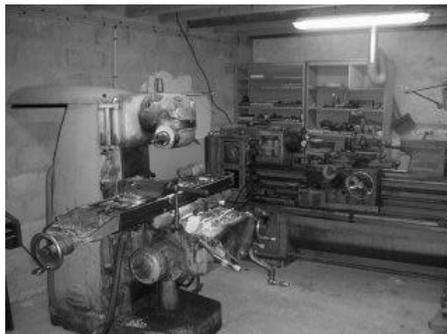


Après des études aux Beaux Arts, l'appel de la musique est plus fort que tout. Olivier Cottet fréquente les conservatoires de Versailles, où il découvre le hautbois moderne, puis de Saint-Maur, où il s'initie à la musique ancienne. Au tout début des années 70, celle-ci n'est pas encore bien en cour. En dehors de quelques rares officines helvétiques, il est très difficile de se procurer des instruments pour la jouer. Puisqu'on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même, il se lance dans une production personnelle. Le succès du Festival de Saintes, créé en 1972 et qui devient rapidement « La Mecque des Baroqueux », est un formidable encouragement pour lui.

En 1978, la vie d'Olivier Cottet bascule. Il abandonne l'enseignement du hautbois et du solfège, qu'il délivrait à Bondy et à Pavillon-sous-Bois. Le facteur d'instrument prend le dessus sur le musicien. Depuis, il est devenu une référence. Le seul en France capable de fabriquer à la fois des copies de hautbois et de bassons des XVIIe et XVIIIe siècles, l'un des trois ou quatre en Europe. Les commandes affluent du

monde entier, des Etats-Unis au Japon. De nombreux conservatoires, tels ceux de Tours et de Barcelone, tout récemment, lui confient la réalisation de l'ensemble des instruments destinés à leurs nouveaux départements de musique ancienne.

En pur artiste-artisan, Olivier Cottet gère l'ensemble de la chaîne, de la fabrication à la livraison, par simple colis postal. Cela lui vaut parfois quelques déboires, comme des instruments qui arrivent en plusieurs morceaux chez le client...



Dans une vaste grange aménagée en atelier, sur deux étages, aussi baroque que ses instruments, entre un splendide escalier en chêne et des décors de théâtre récupérés ici ou là, Olivier Cottet s'agit en virtuose. Du tour à bois aux machines à façonner le métal, celui qui affirme n'être « pas tellement bricoleur », maîtrise tout de A à Z. Il honore ses commandes, bien sûr, mais ne résiste surtout pas à réinventer des instruments disparus ou dont il ne reste que des pièces de musée. Après de fiévreuses recherches quasi archéologiques, sur la base de plans d'une précision diabolique, laissés en héritage par ses illustres devanciers de la grande famille des génies flamboyants, ou sur simple gravure, il retrouve des formes et des sonorités oubliées. Dans la tradition des facteurs de La Couture-Boussey, ce village normand où fut inventé le hautbois et qui n'a longtemps vécu que pour la fabrication d'instruments, de générations en générations.

### De Philidor à Haendel

Son équilibre, Olivier Cottet le trouve en ne cessant malgré tout jamais de pratiquer ses instruments fétiches. Il participe à de nombreuses productions discographiques, toujours en défricheur. Il a, par exemple, enregistré ces derniers mois des œuvres de François-André Danican Philidor, compositeur né à Dreux en 1726, et prépare le « Daphnis et Chloé » de Joseph Bodin de Boismortier. Familier du Concert Spirituel d'Hervé Niquet, qui fête ses 20 ans, il re-

vient d'une tournée en Belgique et en Suisse où il a exécuté de nouvelles interprétations des « Fireworks » et de « Water Music », de Georg Friedrich Haendel.

Au début du mois d'octobre, il a vécu une expérience inédite et étonnante, au Cadre Noir de Saumur. Au basson, l'instrument qu'il pratique aujourd'hui le plus, il a accompagné un ballet équestre et humain avec l'ensemble Douce Mémoire.

### La grande famille de la musique

Au-delà de son art, la plus grande fierté d'Olivier Cottet reste sans doute d'avoir guidé ses trois filles sur la voie de la musique. L'une, au destin tracé avant même sa naissance, est corniste professionnelle, une autre est en passe de l'imiter, au violon alto, la troisième pratique le violoncelle en amatrice plus qu'éclairée. Depuis peu, il a aussi enrôlé son épouse, Claire, institutrice et chanteuse lyrique, comme apprentie, à défaut de trouver celui ou celle qui accepterait une formation hors du commun.



Pour notre village, dans lequel ils se sont installés en 1995, quittant leur maison du Chesnay devenue trop petite, la présence des Cottet est en tout cas une véritable aubaine. Lors du concert du 15 septembre, ils ont présenté les œuvres choisies avec un grand sens du partage, contribuant à rendre l'événement moins solennel. Ils ont eu la jolie idée d'assembler quelques musiciens pour une ode spéciale, autour du lutrin classé de l'église de Prouais, après avoir constaté que son pied était orné d'instruments de musique. Une proximité avec l'auditoire qui favorise l'accès à une musique à laquelle le plus grand nombre n'est pas forcément familier, faute d'exposition suffisante.

La preuve a été faite qu'il n'y a pas une grande et une petite musique mais la musique tout court. Nous ne pouvons que former le souhait de voir ce genre d'expérience se renouveler, pour le plus grand bonheur de chacun d'entre nous.

**Stéphane Méjanès (avec Anne Demerlé)**

<b>Dimanche 13 octobre</b>	Marché aux livres, organisé par l'ABBP, de 10h à 18h, dans la salle polyvalente de Boutigny
<b>Vendredi 18 octobre</b>	Elections des parents d'élèves
<b>Vendredi 18 octobre</b>	Réunion du conseil municipal de Boutigny-Prouais, à 20h30, dans la salle du conseil
<b>Samedi 19 octobre</b>	Soirée musicale, à 20h30, salle des Fêtes de Bréval (renseignements au 01 34 78 36 12)
<b>Mercredi 23 octobre</b>	Début des vacances de la Toussaint (reprise le lundi 4 novembre)
<b>Dimanche 27 octobre</b>	Loto organisé par le Comité des Fêtes de Goussainville (renseignements au 02 37 43 25 08)
<b>Samedi 9 novembre</b>	« Le Pot au Feu », repas organisé par le Comité des fêtes de Boutigny (voir la rubrique Vie Associative)
<b>Dimanche 10 novembre</b>	Exposition sur le moyen âge, avec pour thème « Les contes pour enfants », de 14h30 à 18h, au Donjon de Houdan (renseignements auprès de M.Madoulaud, au 06 86 43 55 30)
Et tout le mois de novembre : Exposition de tableaux de L.Villard, de 10h à 12h et de 14h à 18h, au Bureau du Tourisme de Montfort-L'Amaury (renseignements au 01 34 86 87 96)	

## CARNET

**Naissances**

- Maxence Louis GAIDOT, le 17 juillet 2002 (Les Joncs)

- Manon Géraldine Christelle Sylvie GRUET, le 19 août 2002 (Beauterne)

- Thomas Baptiste Martial LAMANDÉ, le 11 septembre 2002 (La Musse)

*La municipalité adresse ses félicitations aux parents de ces trois nouveaux-nés.*

**Mariages**

- Mademoiselle Garance CHAMPIER et Monsieur Michel ALRAN se sont mariés à Prouais, le 14 septembre 2002.

- Mademoiselle Claire PIERRU et Monsieur Anthony PICHON se sont mariés à Prouais, le 7 septembre 2002.

> Signalons que lors de cette union, comme à l'occasion de celle entre Yolande BAS-QUE-MORANGE et Hubert HALBOUT, le 8 juin dernier, une quête a été organisée, dont le résultat (70 €) a une fois de plus été généreusement offert à la commune. Que tous soient très sincèrement remerciés de ce geste dont nous nous félicitons évidemment qu'il devienne... monnaie courante.

*La municipalité adresse ses vœux de bonheur aux nouveaux époux.*

**Décès**

Godefroy LE FLOCH-MOINE, le 13 septembre 2002 (Boutigny)

*La municipalité adresse ses condoléances à la famille et aux proches de celui qui était l'un des doyens de la commune.*

## INFOS PRATIQUES

**Horaires d'ouverture de la poste à Broué**

Lundi 14h00 à 17h00 Mercredi 09h00 à 12h00  
Mardi 14h00 à 17h00 Samedi 10h30 à 12h00  
Jeudi 14h00 à 17h00  
Vendredi 14h00 à 17h00

**Horaires d'ouverture de la poste à Houdan**

Tous les jours : de 8h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30  
Samedi : 8h30 à 12h00  
Tél : 01 30 46 17 23

**Horaires d'ouverture de la mairie****BOUTIGNY**

Mardi 16h00 à 18h00  
Jeudi 16h00 à 18h00  
Vendredi 16h00 à 18h00  
Samedi 10h30 à 12h00

**PROUAIS**

Lundi \* 16h00 à 17h30  
Samedi 08h30 à 10h00

*Notez bien que la permanence du secrétariat de mairie, le lundi à Prouais, est supprimée durant la période des vacances scolaires.*

**Horaires d'ouverture de la déchetterie de BOUTIGNY-PROUAIS (Tél : 06 80 20 93 39)**

Lundi 14h00 à 18h00  
Mercredi 14h00 à 18h00  
Vendredi 14h00 à 18h00  
Samedi 08h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

**Horaires d'ouverture de la bibliothèque**

Mercredi 16h00 à 18h00  
Samedi 16h00 à 18h00